



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 26

SDIF DE DORDOGNE - PERIGUEUX
TEL 05 53 03 35 00

RÉCEPTION DU PUBLIC

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES
AVIS DE DÉGRÈVEMENT



FINANCES PUBLIQUES

SDIF DE DORDOGNE - PERIGUEUX
15 RUE 26E RI - CS 61000
24053 PERIGUEUX CEDEX

SD : 86550895728894W

9381-051504-0090-0



**Objet : Dégrèvements de
Taxe foncière consécutifs
à des pertes de récoltes.**

BESSOU FRANCINE
1839 RTE DE BAYOR
46250 MARMINIAC

Nature du sinistre : GRELE
Date du sinistre : 25/06/25

N° de sinistre	TRÉSORERIE	:	SIP SARLAT LA CANEDA
25-PR047	COMMUNE	:	585 VILLEFRANCHE-DU-PERIGORD
	PROPRIÉTAIRE	:	BESSOU FRANCINE
	N° COMMUNAL	:	585 V00067
	RÉFÉRENCE	:	0283442779
	N° FACTURE	:	2524432795533

RÔLE : 221

ANNÉE : 2025

Le 24/12/2025,

Bonjour,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un dégrèvement pour pertes de récoltes, concernant votre taxe foncière pour l'année 2025, vous a été accordé le 25/06/25 pour un montant de 80 €.

Vous trouverez ci-joint le relevé des parcelles concernées.

Nous vous rappelons que le dégrèvement accordé au bailleur d'un bien rural à la suite de calamités agricoles doit bénéficier au fermier (article L.411-24 du Code rural et de la pêche maritime).

Ce dégrèvement diminue d'autant le montant de l'impôt figurant sur votre avis de taxe foncière.

Si vous avez déjà payé cet impôt, le dégrèvement vous sera directement remboursé sans démarche de votre part.

DEGREVEMENT D OFFICE DE 40 % POUR DE RECOLTES PREVU A L ARTICLE 1398 DU CGI
SINISTRE DU 25 06 2025 GRELE DECISION DU 4 DECEMBRE 2025

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Pour délégation du Directeur, le responsable de centre :
GUIGNOT OLIVIER

000026

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que le droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au service des finances publiques dont vous dépendez ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfp.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

026176

026176